

RECOMMANDATIONS VACCINALES POUR LES BOVINS : FCO3, FCO 8/4 ET MHE

Face aux risques sanitaires liés à la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) sérotypes 8/4 (FCO8/4) et 3 (FCO3), ainsi qu'à la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE), **nous vous recommandons (GDS, GTV et EDE 63) de vacciner l'ensemble de vos cheptels souches, renouvellement compris pour protéger efficacement vos élevages.**

1. Quel protocole vaccinal privilégier ?

Il est vivement recommandé de vacciner contre la FCO 3, la FCO 8/4 et la MHE car ces trois épizooties peuvent avoir des impacts importants en élevage : mortalité et/ou nombreux animaux malades, et aussi des pertes indirectes (production, avortements...)

Les recommandations idéales sont :

- d'éviter la période autour de la mise à la reproduction dans un délai de 3 semaines avant et de 3 semaines après la fécondation (IA ou monte).
- de respecter un délai de 1 semaine à 15 jours entre les injections des vaccins et de programmer ainsi un calendrier vaccinal.

Conscients que ces recommandations sont parfois difficiles à mettre en œuvre, sachez qu'à ce jour, très peu d'effets indésirables sont rapportés avec les vaccinations simultanées (FCO3, FCO4/8 et MHE) et des études sont actuellement menées à l'École Nationale Vétérinaire pour quantifier le risque éventuel. Les Autorisations Temporaires d'Utilisation des vaccins ne mentionnent aucune contre-indication et les DDPP acceptent les vaccinations concomitantes pour l'export.

L'injection combinée des trois vaccins (FCO3, FCO8/4 et MHE) doit être évaluée conjointement par l'éleveur et son vétérinaire traitant, en tenant compte des bénéfices globaux et des éventuels risques. **Si l'éleveur prend la décision de vacciner contre ces trois maladies le même jour, il faut administrer les vaccins en sous cutanée et il est conseillé de les injecter de part et d'autre de l'encolure, afin de solliciter le système lymphatique des deux côtés (par exemple : la FCO (8/4 et 3) à droite et la MHE à gauche).**

La stratégie vaccinale ainsi que le calendrier vaccinal du troupeau doivent être réfléchis en concertation avec son vétérinaire traitant. **La balance bénéfice/risque permet d'objectiver une situation et est un excellent outil d'aide à la décision.**

2. Quelles sont les durées d'immunité des vaccins ?

Il faut deux injections espacées de 3 à 4 semaines et l'immunité complète sera obtenue au bout de 3 semaines environ après la deuxième injection.

La protection vaccinale est généralement de 12 mois (FCO 4/8). De nouvelles études sont en cours pour préciser la durée d'immunité des derniers vaccins mis sur le marché (FCO3 et MHE).

Un rappel annuel est nécessaire pour conserver une immunité complète.

3. Quelles sont les prises en charge de l'État ?

Vaccins FCO 3 et MHE : financés par l'Etat pour le département du Puy-de-Dôme dans la limite des doses disponibles et jusqu'au 31/01/2025. Le stock de l'Etat en MHE est épuisé. Désormais, il doit être commandé sur le stock privé (à la charge de l'éleveur).

Vaccins FCO 8/4 : à la charge de l'éleveur.

RECOMMANDATIONS ZOOTECHNIQUES POUR LES BOVINS : FCO3, FCO 8/4 ET MHE

Aujourd'hui, le vaccin est le seul moyen de lutter efficacement contre les virus de la FCO et de la MHE. En parallèle, l'alimentation des bovins joue un rôle central dans la santé, la croissance et la productivité (viande ou lait). Il est donc important d'ajuster la conduite zootechnique.

Des troupeaux fragilisés en été, en pleine activité vectorielle

L'activité vectorielle observée de la fin d'été jusqu'au début d'hiver est intense au moment même où tous les indicateurs de déficit énergétique sont en alerte. A cette période les animaux peuvent être confrontés à plusieurs facteurs de stress : vêlages, fortes chaleurs, conditions de pâturage irrégulière... Cette situation impacte l'ingestion, la digestion et favorise une baisse du bilan énergétique qui affecte le système immunitaire. Il est important de maintenir la BACA (balance anions-cations au niveau sanguin) sur les vaches en lactation avec du sel, voir du bicarbonate de sodium (200 g/vache/j), en veillant à des apports équilibrés en potassium et magnésium (minéral qui dose 5 à 7 % magnésium).

Renforcer l'immunité pour lutter efficacement contre virus et infections

Il est nécessaire de soutenir les défenses immunitaires en sécurisant les apports en AMV (Aliment minéral vitaminique). La priorité est de soutenir l'apport d'antioxydants comme le sélénium et la vitamine E, compléter avec du cuivre et du zinc (oligo-éléments nécessaires au bon fonctionnement du système immunitaire). Il est essentiel d'adapter la composition du minéral pour chaque situation d'élevage.

Teneurs minimum souhaitable de l'AMV en Oligo-éléments et Vitamines en fonction du type d'animal :

		vache laitière tarie (100g/j)	vache laitière en lactation (200g/j)	vache allaitante (100g/j)
Cuivre	mg/kg	1 400	1 250	2 250
Zinc	mg/kg	7 000	6 000	7 500
Sélénium	mg/kg	45	30	30
Cobalt	mg/kg	70	50	75
Iode	mg/kg	130	60	150
Vitamine A	UI/kg	800 000	450 000	750 000
Vitamine D	UI/kg	210 000	140 000	75 000
Vitamine E	UI/kg	10 000	1 500	1 200

Une attention particulière pour la préparation au vêlage

Cette phase a pour objectif de favoriser les conditions de vêlage, la santé du veau, le démarrage en lactation, et ensuite une fertilité optimum lors de la mise à la reproduction. Faire une préparation sur trois semaines en adaptant la distribution des fourrages et des concentrés est la garantie d'éviter un amaigrissement à l'approche du vêlage et de maintenir l'ingestion en début de lactation (ajuster les concentrés énergétique et protéiques pour optimiser le fonctionnement du rumen dès le 1^{er} jour du vêlage). En plus du minéral classique, le recours aux bolus sur les vaches tarées peut s'avérer nécessaire, notamment si certaines pathologies sont identifiées autour du vêlage (vêlages lents, œdèmes mammaires, non délivrances, métrites, fièvres de lait...)

Faites-vous aider dans le suivi du troupeau

Afin d'obtenir des rations en lien avec vos besoins, n'hésitez pas à faire intervenir un conseiller d'élevage de l'EDE afin de réaliser des analyses de fourrages et établir les rations.

Votre vétérinaire peut également contrôler le statut du troupeau en minéraux, vitamines et oligo-éléments par la réalisation de profils biochimiques sanguins.